Cau
FRC
6804

PÉTITION

DES HABITANS

ET CULTIVATEURS

DES CAMPAGNES.

M+W 13812

PÉTITION
DES
QUINZE MILLIONS
D'HABITANS
ET CULTIVATEURS
DES
TRENTE MILLE PAROISSES
DES CAMPAGNES.

Eh je ſuis auſſi Citoyen!

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

PÉTITION
DES HABITANS
ET CULTIVATEURS
DES
TRENTE MILLE PAROISSES
DES CAMPAGNES.

PLEINS de confiance dans la Bonté paternelle du Roi pour ſes peuples, ſachant que LOUIS XVI veut qu'aux prochains Etats-Généraux la repréſentation ſoit *vraiment nationale*; nous ſommes bien certains que ſon intention n'eſt pas que des Citoyens *précieux à*

l'Etat *, *dont l'accroiſſement des lumières & l'affranchiſſement d'une multitude de préjugés ont fait connoître l'honorable opinion qu'on doit avoir de tous ceux qui, dans les campagnes, s'adonnent à l'Agriculture, & qui n'affoibliſſent la reconnoiſſance* publique *que par la conſtante uniformité de leurs bienfaits* **, qui nourriſſent les VINGT-QUATRE MILLIONS de François, ſoit la moins repréſentée, quoique la plus *nombreuſe*, dans un moment où l'on proportionne la repréſentation aux baſes combinées de la *population* & des *contributions*, dont nous ſupportons la plus forte partie, & qui avons ſur-tout le plus grand *intérêt à la ſuppreſſion de la Taille*, &c. &c. &c. Nous n'avons peut-être point parmi nous des Ecrivains éloquens pour défendre nos *droits* par des tours oratoires; mais aux yeux d'un ROI juſte, de Miniſtres éclairés, l'équité de nos demandes, que la NATION ne peut déſavouer, en fera la force, & la fidélité des faits expoſés les revêtira de celle de la vérité & de celle de la raiſon.

---

* DISCOURS de M. le Garde des Sceaux.

** DISCOURS de M. Necker.

LE Tiers-Etat total, comprend au moins, en France, VINGT MILLIONS, ci. . . . . 20,000,000 d'Individus.

EN donnant aux Villes CINQ MILLIONS, ci. 5,000,000

NOUS formons encore QUINZE MILLIONS, ci. . . 15,000,000

DONC si nous demandions une repréſentation proportionnelle ſur. . . . . 500 Repréſentans.

NOUS en aurions... 375

ET les Villes. 125

500

MAIS nous nous bornerons à demander. . . 250

EN laiſſant aux Villes. . . . . 250 } 500

NOUS oſons penſer que, ſur-tout dans un Royaume *agricole*, où Sully diſoit, que *Labourage*

& *Pâturage* étoient les deux mamelles de l'Etat, l'*Agriculture* mérite au moins quelque conſidération, & n'eſt pas entièrement étrangère au *bonheur public*.

NOUS renfermons, dans notre ſein, des connoiſſances *rurales* qui peuvent influer ſur la *richeſſe de la Nation*, quelques grains de bon ſens qu'il faut quelquefois mettre en équilibre avec l'eſprit; un attachement ſincère pour le ROI, ſi digne d'être déclaré le *Père de ſes ſujets* qu'il aime; un *patriotiſme* pur comme l'air que nous reſpirons, loin des vapeurs des grandes Cités: nous indiquerons, avec la loyauté de *Francs* cultivateurs, d'utiles réformes à faire dans quelques Loix qui gênent la culture, & des encouragemens propres à en accélérer la perfection; nous démontrerons les vices des impôts qui nuiroient à la reproduction, & qui, peſant ſur nous, nous en ont fait chercher le remède; ſi notre demande eſt accueillie, nous verrons:

LES intérêts de la Religion & des Mœurs;

LES intérêts des Armées & de la Puiſſance de l'Etat;

LES intérêts du Commerce & de l'Induſtrie ;

LES intérêts de l'Agriculture ;

DÉFENDUS par une juſte repréſentation

du Clergé ayant. . . .	250	1,000
de la Nobleſſe.	250	
des Villes.	250	
des Campagnes. . . .	250	

COMPOSANT les MILLE Repréſentans de la NATION.

ET tous les intérêts former cet intérêt commun, l'*intérêt Civil*, l'*intérêt Public*, l'INTÉRÊT NATIONAL, qui doit exiſter, tout privilége pécuniaire, toute exemption aux charges publiques écartés : car le vœu des *Notables*, celui des *Princes du Sang*, des *Pairs*, du *Parlement*, de la *Nobleſſe* de *Bourgogne*, de ces 300 Gentilhommes, qui ont regretté (à Paris) de ne pouvoir, comme les *Pairs*, ſe réunir pour *exprimer*, avec eux, un *vœu unanime*, tout annonce que la *Vérité*, la *Raiſon*, la *Juſtice*, ont proſcrit les exemptions pécuniaires en fait d'im-

pôts ; & la NATION ASSEMBLÉE va, de concert avec un ROI CITOYEN, devenir l'organe de cette *déciſion de l'équité.*

NOUS ne craignons point que pour écarter nos *juſtes prétentions* on imagine, dans ce ſiècle, de nous reprocher de manquer de lumières ; chaque Province a ſes *Cretté de Palwel*, ſes *Petit*, ſes *Leduc*, ſes *Charlemagne* * &c. &c. ; & de même que l'ignorance n'eſt plus un titre de nobleſſe, la qualité de *Cultivateur* n'eſt plus un *brevet d'ignorance.*

NOUS ſupplions donc le Roi d'ordonner :

1°. QUE dans chaque députation du Tiers-Etat il y ait autant de Repréſentans des Campagnes que des Villes.

2°. QUE le nombre deſdits Repréſentans ſoit proportionné à l'étendue, à la population, & aux contributions des Cantons députans.

3°. QU'AUCUN ne puiſſe être député pour les Campagnes s'il eſt *Privilégié* ou Habitant

---

* CULTIVATEURS diſtingués de la Généralité de Paris.

des Villes, Juge, Avocat, Notaire, Procureur, Greffier, Huiſſier, Employé, &c.

LES QUINZE MILLIONS de Propriétaires, Habitans & Cultivateurs des Campagnes.

Nota. NOUS donnerons, dans quelque temps, un Tableau de la population des Villes & des Campagnes, qui prouvera la modération de nos demandes, que le Tiers des Villes (qui, à l'aide de notre nombre, en a obtenu un égal aux deux autres Ordres réunis) eſt trop équitable pour ne pas appuyer.